Les finances de la Compagnie en 1951

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **32 (1952)**

Heft 4

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

LES FINANCES DE LA COMPAGNIE EN 1951

RAPPORT DU TRÉSORIER

Nous avons l'honneur de soumettre les comptes de la compagnie à votre approbation.

Dans l'ensemble, les recettes sont égales à celles de l'année précédente, bien que le poste « cotisations » accuse une légère moins-value.

La politique d'économie poursuivie inlassablement a été rendue moins efficace par la hausse générale du coût de la vie. Notre compagnie a subi les effets du renchérissement de toutes choses, qui s'est traduit en particulier par une augmentation des « frais pour biens meubles et immeubles » et il a fallu procéder, à trois reprises au cours de 1951, à des rajustements de salaires. Ce sont là les deux causes de l'accroissement des charges d'exploitation.

Ainsi l'amélioration constatée avec satisfaction l'année dernière a été contrecarrée par la hausse des frais généraux et l'exercice 1951 se solde par un déficit d'exploitation de 1.053.312 francs.

La gestion financière de la Revue économique franco-suisse et du bulletin hebdomadaire d'information a fait l'objet de notre attention constante, en raison des augmentations continuelles des prix du papier et de l'impression. Défalcation faite des recettes de publicité et d'abonnements, les comptes de ces publications font apparaître un déficit de 602.404 francs, qui ne tient pas compte des frais généraux de ce service.

Par contre, pour sa première édition, l'Annuaire franco-suisse accuse un excédent de 819.949 francs, compte non tenu des frais d'administration y afférents. La provision de 500.000 francs créée l'année dernière en vue de couvrir un déficit éventuel étant donc disponible, le conseil a décidé de l'affecter au fonds de secours du personnel et il vous demande d'approuver cette décision.

Nous sommes certain que les mesures prises par le conseil d'administration pour assurer l'avenir de la compagnie nous permettront de poursuivre notre tâche et nous voulons ici remercier nos adhérents de leur fidélité et de leur précieux concours.

Le trésorier

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément au mandat que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous rendre compte de notre mission.

Nous avons procédé à la vérification des comptes de votre compagnie pour l'exercice 1951. Tous les documents et livres comptables mis à notre disposition nous ont permis de constater leur parfaite concordance avec le bilan et le compte de profits et pertes que nous joignons au présent rapport.

Dans son rapport, votre trésorier vous a commenté les résultats de l'exploitation. Nous vous donnerons donc quelques précisions sur les comptes du bilan qui totalise 18.431.485 francs à l'actif et au passif.

L'*actif immobilisé* accuse en 1950 une diminution nette de 33.015 francs portant sur le poste « Immobilisations à amortir » qui accuse une augmentation de 26.985 fr., un amortissement de 60.000 fr., d'où une diminution nette de 33.015 fr. Nous vous rappelons qu'il s'agit des frais d'installation du chauffage dans les locaux du secrétariat de Besançon dont l'amortissement est prévu sur une période de plusieurs années.

L'*actif réalisable* comprend le stock de papier d'impression, diverses fournitures et le total des sommes dues à fin 1951 par les annonceurs et autres débiteurs.

L'importance relative du stock au 31 décembre 1951 est dû à un achat substantiel de papier en fin d'exercice. En ce qui concerne les comptes débiteurs totalisant 1.875.900 francs, ils sont tous constitués par des créances normalement recouvrables.

L'*actif disponible* est sensiblement égal à celui de l'année précédente. Nous vous signalons qu'il comprend 200 obligations d'un nominal de 10.000 francs, 3 p. 100 Caisse Nationale d'Energie Electique, achetées pour 1.702.638 francs. Ces valeurs sont déposées en banque et représentent, au cours actuel, un actif supérieur à la valeur d'achat.

Les *fonds propres* figurant au bilan du 31 décembre 1951 pour 3.872.146 francs sont constitués par :

Le solde au 1er janvier 1951	4.786.897 fr.
Un complément d'action de secours représenté par le don d'un membre en 1951, ci	100.000 »
Total	4.886.897 fr.
La perte de l'exercice 1951 portée en déduction pour	1.014.751 »
Solde net au 31 décembre 1951	3.872.146 »

Les *provisions et frais à payer* comprennent : le reliquat non absorbé de provisions constituées à fin 1949, soit 1.031.000 fr., et des frais divers dus au 31 décembre 1951 à régler en 1952, de 514.237 fr., soit au total 1.545.237 fr.

Le *fonds de secours du personnel* a été doté de 36.020 francs correspondant aux prestations reçues de la Sécurité sociale pour le personnel malade. Par ailleurs, les secours versés en 1951 ont atteint 97.165 francs. Enfin, votre conseil a décidé d'affecter à ce fonds la provision de 500.000 francs qui avait été constituée en 1950 pour couvrir une perte qui ne s'est pas réalisée sur l'édition de l'Annuaire.

Les *Comptes d'ordre* sont représentés par le montant des cotisations 1952 encaissées en 1951 pour 7.127.300 fr., le total des abonnements 1952 au Bulletin hebdomadaire encaissés en 1951 pour 427.140 fr., et la différence entre les recettes encaissées et les frais engagés à fin 1951, concernant l'édition 1952 de l'Annuaire franco-suisse, soit 568.090 frs.

Le compte de pertes et profits annexé au présent rapport fait apparaître, pour 1951, un déficit net de 1.014.751 francs que votre conseil d'administration vous propose de déduire des fonds propres de votre compagnie.

Il vous appartiendra tout à l'heure de confirmer les décisions prises par votre conseil pour l'établissement du bilan et nous vous engageons à approuver les comptes de l'exercice 1951 tels que nous venons de vous les présenter.

Les commissaires aux comptes

COMPTE D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 1951

Charges		Produits	
Frais de personnel :			
Appointements et indemnités	fr. 20.067.710	Cotisations	fr. 28.584.485
Charges sociales	« 3.971.431	Remboursements de frais des services commerciaux	« 1.567.797
Frais généraux :		Recettes diverses	« 1.158.096
Fournitures de bureau, imprimés	« 1.159.455	Résultat sur Annuaire franco-suisse	« 819.949
Affranchissements, téléph., courses	« 2.508.340	Déficit d'exploitation	« 1.053.312
Frais de voyage et déplacements	« 772.362		
Abonnements, bibliothèque, agios	« 426.716		
Dépenses diverses	« 537.587		
Foires et manifestations	« 651.910		
Frais pour biens meubles et immeubles :			
Loyer et charges	« 1.301.728		
Impôts, assurance incendie	« 170.276		
Chauffage, éclairage, entretien	« 1.013.720		
Publications :			
Résultats sur publications	« 602.404		
Total	fr. 33.183.639	Total	fr. 33.183.639

COMPTE GÉNÉRAL DE PERTES ET PROFITS DE L'EXERCICE 1951

Déficit d'exploitation	fr. 1.053.312
A déduire :	
pertes et profits des exercices antérieurs	« 38 561
Perte nette de l'exercice 1951	fr. 1.014.751

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1951

Actif		Passif	
Immobilisé :		**Fonds propres :**	fr. 3.872.146
Dépôts de garantie	fr. 35.960		
Loyer d'avance	« 100.943	**Exigible :**	
Immobilisation à amortir fr. 526.876		Créditeurs divers	« 3.775.210
Moins amortissements « 122.200	« 404.676	Provisions et frais à payer	« 1.545.237
Réalisable :		Fonds de secours du personnel	« 1.001.066
Stock de papier d'impression	« 1.815.122	Encaissements contentieux dus	« 115.295
Annonceurs et débiteurs divers	« 1.875.900		
Disponible :		**Comptes d'ordre :**	
Caisses, banques, titres, chèques postaux	« 13.392.288	Cotisations anticipées	« 7.127.300
Disponibilités des sections	« 806.596	Bulletin hebdomadaire (abts 1952)	« 427.140
		Annuaire franco-suisse (édit. 1952)	« 568.091
Total de l'actif	fr. 18.431.485	Total du passif	fr. 18.431.485